

**Etablissement :**  
**Lycée VAUCANSON**  
**1 rue Védrières**  
**37081 TOURS cedex 2**

**N° de page : 1**

**Procès verbal  
de la séance du conseil  
d'administration**

Date : 24 janvier 2013      heure de début : 18h15      heure de fin :

Présidence : Stéphane Blardat, Proviseur

Secrétariat : David Rivaud, professeur

Membres présents : S. Blardat, S. Lafond, R. Garcia, P. Laperle, D. Coiffeteau, M. Salmon, B. Garnier, E. Thibault, S. Lalande, L. Moulin, J.B. Marcon, N. Augris, D. Rivaud, A.L. Guego, A. Desmarchais, C. Jarriau, C. Lamy-Perret, I. Tricot, N. François, O. Cazade, N. Bouijoux, A. Bezy, C. Duval, C. Simon, A. Landre, M.C. Hardy

Membres excusés : A. Rousseau, E. Bouchenard, D. Le Marchand, M. Arduin, A. Goubin,  
Membres absents : F. Thomas, L. Lecarpentier, S. Gracet

Nombre de membres présents : 26      Quorum : 16

***Ordre du jour***

<b>N° et nature des chapitres traités</b>	<b>Nombre de feuillets</b>	<b>Réservé à l'administration</b>
I – Introduction		
II – Gestion administrative		
III – Gestion financière		

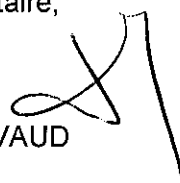
Le Président,



Stéphane Blardat



Le Secrétaire,



David RIVAUD

Transmis à :

Date :  
Le Chef d'établissement,

Etablissement :  
Lycée VAUCANSON  
TOURS

**Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 24 janvier 2013**

Compte rendu des thèmes traités classés dans le <b>chapitre : I</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p><b>I – CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p><b><u>ORDRE DU JOUR :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Adoption de l'ordre du jour</li> <li>▪ Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 19 novembre 2012</li> <li>▪ Adoption de la structure 2013</li> <li>▪ Projet de répartition de la Dotation Horaire Globale (cf documents distribués en Conseil pédagogique)</li> <li>▪ Répartition des crédits fonds sociaux</li> <li>▪ Sortie inventaire</li> <li>▪ Carnaval 2013</li> <li>▪ Questions diverses</li> </ul> <p><b>1) Adoption de l'ordre du jour</b></p> <p>Il est proposé d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 conventions relatives aux projets des étudiants de STS génie optique</li> <li>▪ 1 contrat d'entreprise pour de la maintenance incendie</li> <li>▪ 1 convention d'hébergement</li> <li>▪ 1 question diverse des enseignants</li> </ul> <p>L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité (26 votants // 26 votes pour / 0 vote contre / 0 abstention)</p> <p><b>2) Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 19 novembre 2012</b></p> <p>Une erreur s'est glissée dans la présentation de l'échange avec le Maroc : dans le bilan financier, il faut lire 8 % pour les familles et 2 % pour le lycée.</p> <p>Compte rendu adopté à l'unanimité (26 votants // 26 votes pour / 0 vote contre / 0 abstention)</p>	

Résultat du vote :

Votants :	Exprimés :	Abstentions :	Pour :	Contre :
-----------	------------	---------------	--------	----------

Etablissement :  
Lycée VAUCANSON  
TOURS

Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 24 janvier 2013

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : II	Réservé à l'administration destinataire
<p><b>II – GESTION ADMINISTRATIVE</b></p> <p><b>1) Structure 2013</b></p> <p>Le proviseur adjoint présente la structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 12 secondes</li> <li>▪ 1 première L, 2 premières ES, 5 premières S (3,5 SVT, 1,5 SI), 3 premières STI2D</li> <li>▪ 1 terminale L, 2 terminales ES, 4 terminales S (3 SVT, 1 SI), 3 terminales STI2D</li> <li>▪ Les classes Postbac restent inchangées.</li> </ul> <p><b>Question des enseignants</b> : combien d'élèves sont annoncés en seconde ?</p> <p><b>Réponse de l'équipe de direction</b> : 400, soit 34 par classe.</p> <p>26 votants // 25 votes pour / 1 vote contre / 0 abstention</p> <p><b>2) DHG et grilles horaires</b></p> <p>Le proviseur adjoint présente les moyens donnés par le rectorat : 1881 h (1674 HP et 207 HSA).</p> <p>Le proviseur adjoint présente le TRMD en insistant en particulier sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la nécessité de besoins supplémentaires en heures postes en Lettres modernes (18h), Maths (12h) et physique (12h). Demandes de blocs de moyens provisoires (BMP) dans les matières où le rapport HSA/HP serait trop élevé.</li> <li>▪ un sous service en Allemand qui sera vraisemblablement compensé par une décharge syndicale.</li> <li>▪ la suppression d'un poste en enseignement technologique (départ à la retraite non remplacé)</li> <li>▪ la demande d'un bloc de moyens provisoires en Anglais pour compenser la demande de temps partiel annualisé d'une enseignante</li> <li>▪ complément de service donné de 6 heures en Espagnol</li> <li>▪ complément de service donné de 10 heures en enseignement technologique sur STS à Amboise</li> <li>▪ complément de service donné de 4 heures sur CPGE au lycée Descartes</li> <li>▪ pas de reliquat (heures braille)</li> </ul>	

Résultat du vote :

Votants :	Exprimés :	Abstentions :	Pour :	Contre :
-----------	------------	---------------	--------	----------

Etablissement :  
Lycée VAUCANSON  
TOURS

Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 24 janvier 2013

Compte rendu des thèmes traités classés dans le <b>chapitre : II</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p><b>Question des enseignants :</b></p> <p>Qui enseignera les heures d'enseignement technologique du collègue dont le poste est supprimé suite à son départ à la retraite ?</p> <p><b>Réponse de l'équipe de direction :</b></p> <p>Des services ont été simulés et la répartition est viable.</p> <p><b>Question des enseignants :</b></p> <p>Pourquoi pas de création de poste en Lettres modernes alors qu'il y a plus de 25 HSA ?</p> <p><b>Réponse de l'équipe de direction :</b></p> <p>« La pérennité du poste ne nous semble pas garantie ».</p> <p>Le proviseur adjoint présente les grilles horaires.</p> <p>Les modifications par rapport à la situation 2012-2013 sont les suivantes :</p> <p><b>Seconde :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• diminution partielle des groupes à effectifs réduits en enseignements d'exploration</li> <li>• accompagnement personnalisé à 0,75 h prof. 0,5 h redistribuée au professeur principal. Gain pour l'établissement de 0,5 h par classe en maintenant les 2 heures d'accompagnement personnalisé obligatoires par élève.</li> </ul> <p><b>Première :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L : réduction d'1h des horaires des enseignements de spécialité (théâtre / maths / LV) à raison des effectifs réduits (4 choix possible pour une classe de L)</li> <li>• L et ES : réduction de l'accompagnement personnalisé de 1 h prof à 0,75 h : économie d'une heure par classe, redistribuée en partie : 0,5 h au professeur principal (L) ou 0,5 h aux SES (ES). Gain pour l'établissement de 0,5 h par classe. Ce qui signifie aussi une annualisation des heures / constitution de périodes de rotation.</li> <li>• L et ES : TPE : retour à la situation de début d'année 0,75 h prof, avec rotation sur deux heures de cours</li> </ul> <p><b>Terminale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L : même opération qu'en première sur les enseignements de spécialité</li> <li>• L et ES : même opération qu'en première sur l'accompagnement personnalisé</li> <li>• L : dédoublement de 0,5 h supprimé en Histoire-géographie en raison du nombre d'heures à effectif réduit déjà accordé</li> <li>• STI 2D : ventilation des heures à effectif réduit différente à raison de la répartition des effectifs sur les trois sections.</li> </ul>	

Résultat du vote :

Votants :	Exprimés :	Abstentions :	Pour :	Contre :
-----------	------------	---------------	--------	----------

**Etablissement :  
Lycée VAUCANSON  
TOURS**

**Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 24 janvier 2013**

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : II	Réservé à l'administration destinataire
<p><b>Questions des parents :</b> Quel est l'horaire légal dans les enseignements de spécialité ?</p> <p><b>Réponse de la direction :</b> Respectivement de 5, 3 et 3 heures. Le choix de passer en dessous des horaires légaux permet de maintenir l'offre d'option. Il se justifie de plus par le fait que ces groupes sont à petits effectifs (8 élèves en moyenne). De plus faut-il maintenir l'option économie approfondie en Terminale ES qui n'attire que peu d'élèves? L'équipe de direction souligne aussi qu'en Seconde elle envisage de ne pas satisfaire systématiquement le premier vœu des élèves en enseignement d'exploration afin d'optimiser la constitution des groupes.</p> <p><b>Questions / remarques des enseignants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diminuer de 33 % l'horaire de mathématiques en première et terminale L ne permettra pas, même avec un groupe à effectif très réduit de tenir le programme. C'est illusoire.</li> <li>- supprimer partiellement les effectifs réduits en enseignement d'exploration de seconde revient à défaire totalement la réforme qui voulait amener les enseignants à travailler autrement, et notamment en projet. Ce n'est plus du tout l'esprit de la réforme et ne correspond plus aux programmes demandés, mais plutôt à de la technologie façon collège. La solution de maintenir partiellement un effectif réduit sur 1 h n'est pas satisfaisante non plus car il ne correspond en rien à la pédagogie mise en place dans ces enseignements.</li> <li>- le calcul des heures à effectifs réduits en terminale STI est soumis à une prévision d'élève peu réaliste. Il manque notamment la prise en compte des éventuels redoublants.</li> <li>- Que se passera-t-il si plus de 36 élèves demandent l'option Histoire géographie en Terminale S ?</li> <li>- Quel différentiel existe-il entre la situation actuelle (2012-2013) et la situation 2013-2014, et cela pour maintenir des enseignements au même niveau horaire ?</li> </ul> <p><b>Réponse de l'équipe de direction sur ces derniers points :</b> Il manque une cinquantaine d'heures à l'établissement pour fonctionner comme cette année. Pour l'histoire géographie en terminale S, une demande de moyens sera effectuée dans ce cas.</p> <p><b>Remarque des parents :</b> « Toutes ces grilles horaires n'ont été présentées que lundi dernier en Commission permanente et ce soir en Conseil d'administration. Il n'a pas été possible de les analyser ni de prendre du recul. Il sera délicat pour nous d'exprimer un avis. »</p> <p><b>Réponse de l'équipe de direction :</b> Ces données ont été présentées au Conseil de la Vie Lycéenne et en Commission permanente.</p> <p><b>Vote (après recompte) : 8 contre ; 9 abstentions ; 9 pour.</b></p>	

Résultat du vote :

Votants :	Exprimés :	Abstentions :	Pour :	Contre :
-----------	------------	---------------	--------	----------

**Etablissement :  
Lycée VAUCANSON  
TOURS**

**Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 24 janvier 2013**

Compte rendu des thèmes traités classés dans le <b>chapitre : III</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p><b>III – GESTION FINANCIERE</b></p> <p><b>1) Répartition crédits fond sociaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fond social lycéen : répartition des crédits globalisés au profit du fond social lycéen pour un montant 2698 € (acte n°2) Vote : pour à l'unanimité.</li> <li>▪ Transfert de subvention : 286.45 € de la ligne Logiciel administratif vers Maintenance informatique (acte n°2) Vote : pour à l'unanimité.</li> </ul> <p><b>2) Sortie d'inventaire et autres projets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ arrêté de désaffectation de matériel pour 27 468.69 €</li> <li>▪ mise au rebut de matériel pour 791 569.81 € total : 819 038.50 €</li> <li>▪ Quatre projets en BTS : pour chacun le lycée doit conclure un partenariat. Projets subventionnés par les entreprises et OSEO (actes n° 5 à 8) Vote : pour à l'unanimité</li> <li>▪ Convention hébergement avec le lycée Astier de Paray le Monial (71) pour un lycéen du 28 janvier au 29 mars – hors période de vacances scolaires (acte n°9) Vote : pour à l'unanimité</li> <li>▪ Convention de partenariat pour les BTS avec le GREMAN (acte n° 10) Vote : pour à l'unanimité</li> <li>▪ Contrat de maintenance centrale incendie externat avec CEGELEC (acte n°11) Vote : pour à l'unanimité</li> </ul> <p><b>3) Carnaval :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation par les élèves du CVL du projet Carnaval. Date : jeudi 11 avril de 10h à 14h (la Direction souhaite un accord avec l'équipe d'Agenda 21 pour organiser la Course contre la faim ce même jour)</li> <li>▪ <b>Question des enseignants à M. le Proviseur :</b> Le Chef d'établissement est souvent réticent à la suppression d'heures de cours pour les projets de toute nature. Trouve-t-il que cette opération soit pédagogique ?</li> <li>▪ <b>Réponse du Proviseur :</b> Le Proviseur a déjà donné son avis. Il s'abstiendra. Il n'est pas persuadé de l'intérêt de la chose mais constate qu'il n'y a pas de débordement et a toujours présenté les projets émis par le CVL.</li> <li>▪ <b>Observation d'un enseignant :</b> Cet enseignant votera contre ce projet car les horaires ne sont pas adaptés. Une fin d'après midi serait plus acceptable.</li> </ul> <p><b>Vote : 1 contre ; 3 abstentions, le reste pour</b></p>	

Résultat du vote :

Votants :	Exprimés :	Abstentions :	Pour :	Contre :
-----------	------------	---------------	--------	----------

Etablissement :  
Lycée VAUCANSON  
TOURS

Procès-verbal  
de la séance du conseil  
d'administration  
du 24 janvier 2013

Compte rendu des thèmes traités  
classés dans le **chapitre : III**

Réservé à  
l'administration  
destinataire

**4) Points divers :**

- Présentation du projet CVL relatif à la participation à un concours lié au Parlement Européen des Jeunes, avec une cession régionale à Limoges.
- Présentation aussi du projet de tenir une cession nationale au Lycée Vaucanson.

Vote: pour à l'unanimité

- Question des enseignants

Les professeurs demandent que la création d'un poste de maintenance informatique formulée à la Région soit soutenue par les administrateurs du lycée.

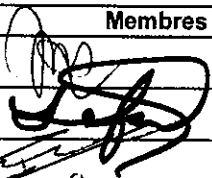
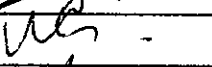




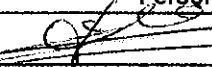
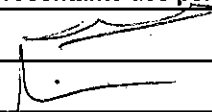
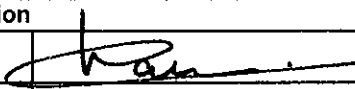
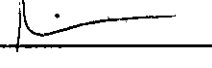
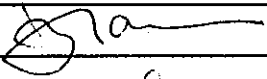
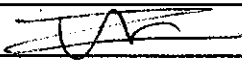
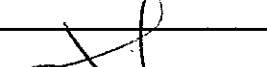


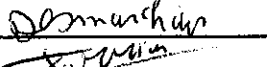

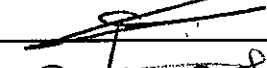
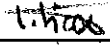
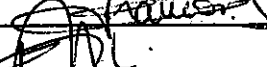
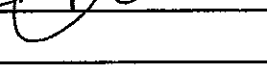
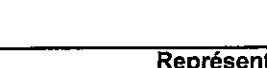

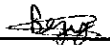

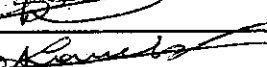
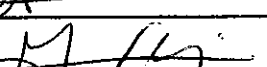
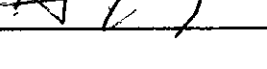
Le Proviseur accepte que cette demande soit portée au compte rendu du Conseil d'Administration.

La séance est levée à 21h45

Résultat du vote :

Votants :	Exprimés :	Abstentions :	Pour :	Contre :
-----------	------------	---------------	--------	----------

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Etat de présence à la séance du 24 janvier 2013

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
NOM PRENOM	EMARGEMENT	NOM PRENOM	EMARGEMENT
<b>Membres de l'administration</b>			
BLARDAT Stéphane			
LAFOND Sylvie			
GARCIA Raphaël			
LAPERLE Philippe			
COIFFETEAU Dominique			
<b>Représentants du Conseil Régional</b>			
SALMON Martine		DEGUET Gilles	
<b>Représentants de la Commune</b>			
ROUSSEAU Annie	Excusée	MENAGE Pascal	
THOMAS Frédéric		JOURDAIN Marie-Claude	
<b>Personnalité qualifiée</b>			
GARNIER Bernard			
<b>Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation</b>			
THIBAUT Emmanuel		LALANDE Stéphane	
MOULIN Laurent		VASSAL Martine	
ARDHUIN Marie		LELOUP Coralie	
GOUBIN Anthony		HOSTI Alain	
MARCON Jean-Bernard		AUGRIS Nathalie	
LECARPENTIER Laurence		CHOFFAT Emilie	
RIVAUD David		ZYGMUNT Séverine	
<b>Représentants des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé</b>			
GUEGO Anny-Laurence			
DESMARCHAIS Andrée			
JARRIAU Christophe			
<b>Représentants des parents d'élèves</b>			
LAMY-PERRET Carole		TRICOT Isabelle	
FRANCOIS Nicole		JOUSSE Sabrina	
CAZADE Olivier		SABBAT Valérie	
BOUCHENARD Emmanuel		BOUIJOUX Nathalie	
GRACET Sylvie		PILORGET Jean-François	
<b>Représentants des élèves</b>			
LE MARCHAND David (642)	Excusé	BEZY Antoine (632)	
DUVAL Corentin (612)		CALVET Arthur (612)	
SIMON Charlene (851)		OSSANT Benjamin (851)	
LANDRE Alban (611)		GOHIER Roxane (611)	
HARDY Marie-Cécile (723) Vice Présidente du CVL		OURCEAU Corentin (712) Vice Président suppléant du CVL	
<b>Début de séance</b>		<b>Secrétaire de séance</b>	
<b>Fin de séance</b>		Mentionner	"E" pour excusé
Qorum : 16 Nb présents : 26			"ABS" pour absent